

Christiane PARAVY
Présidente du collectif CO.P.R.A. 184

311 rue Pasteur
78955 Carrières-sous-Poissy
Tél. mobile : 06 85 29 27 35
E-mail : c.paravy@sfr.fr

à
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Le 19 novembre 2021

Objet : Demande d'ANNULATION du « Projet d'autoroute A104 dans l'ouest parisien ».

Monsieur le Président de la République,

Avec les « Accords de Paris » ratifiés par la France, il y a bientôt 5 ans, et relancés depuis l'investiture du Président Joe Biden, la France a pris une position centrale dans la lutte contre le réchauffement climatique qui est en cours.

La version révisée de la SNBC ⁽¹⁾, renforcée par votre gouvernement et la Loi sur la « Transition Energétique pour la Croissance Verte », sont des éléments structurants. C'est, sans aucun doute, un engagement concret qui nous permettra de respecter nos ambitions nationales, notamment dans le domaine des transports, qui reste l'un des seuls, dont les émissions de GES continuent d'augmenter.

Ce projet autoroutier vient télescoper le cadre de votre politique générale. En effet, selon le Maître d'ouvrage, le tracé envisagé, aurait pour conséquence, une **forte augmentation de 28% des émissions de CO₂ !**

Le tracé envisagé traverserait **treize communes et deux départements** ⁽²⁾, **impactant, de plein fouet, plus de 300 000 habitants**. Ces derniers seraient soumis à des pollutions chimiques et sonores constituant un grave danger, **en incohérence totale avec votre position**. Vous-même, aviez repris, le 27/11/18, l'estimation faite par Santé Publique France, des **48 000 morts prématurés par an**, liés à la pollution atmosphérique, dont environ **18 000 morts prématurés** seraient imputables à la pollution générée par la circulation routière.

Par le passé, des dossiers aussi conflictuels et d'envergure, ont été annulés (Plateau du LARZAC, Barrage de SIVENS, Aéroport de Notre-Dame-des-Landes, A45 entre St. Etienne et Lyon, EUROPA CITY etc... et tout récemment le projet de Terminal T4 à Roissy). Vous-même avez su mettre un terme à des imbroglios épouvantables.

Monsieur le Président, vous faites partie des dirigeants qui ont pris conscience de l'urgence d'agir. Vous avez, avec ce dossier, une occasion unique d'envoyer un nouveau signal fort et symbolique, dans la lutte contre le réchauffement climatique et la protection des populations, en ANNULANT ce projet.

En prenant cette décision, vous garantiriez :

- 1) **L'application de la CONTINUITÉ de l'ÉTAT**, étant donné que, devant les inconvénients majeurs de ce projet, trois Premiers Ministres l'ont annulé, par le passé (Pierre BÉRÉGOVOY en 1993, Édouard BALLADUR en 1995 et Lionel JOSPIN en 1997).
- 2) **L'adéquation avec le rapport de la COMMISSION MOBILITÉ 21** publié en **juin 2013** qui avait classé le projet A104 parmi les **projets de « Seconde priorité »** en notant le **« caractère extrêmement controversé du projet en raison de la présence de milieux sensibles et de son coût élevé »**. Elle avait considéré **« que les conditions n'étaient pas remplies »** pour permettre de le retenir dans la catégorie des **« Premières priorités »**.
- 3) **Le respect du RAPPORT DURON publié le 01 février 2018, qui a confirmé les conclusions de la Commission Mobilité 21.**
- 4) **La cohérence avec la LOI d'ORIENTATION sur les MOBILITÉS du 26/11/18** dont l'une des priorités était la **« Remise en état des réseaux existants »** et non la **« Construction de nouvelles routes »**, en s'appuyant sur les observations suivantes, toujours vérifiées : **« Plus on densifie le réseau routier, plus on intensifie les bouchons »** car on modifie alors les habitudes des conducteurs et les nouvelles voies jouent aussitôt le rôle **« d'aspirateurs à voitures »**.

Vous éviteriez également une impasse économique, puisque le coût était estimé à 3,2 milliards d'euros, en 2006, pour seulement 22 km, ce qui en faisait déjà l'autoroute la plus chère de France, avec 145 000 € le mètre, alors même que notre région manque terriblement de **transports collectifs pour mailler la banlieue** (Tram, métro, RER, Bus etc...) **bien plus efficaces pour les déplacements et pour la réduction des pollutions.**

Ce dossier, vieux de près de 60 ans, est devenu totalement **OBSOLÈTE**.

Déjà en 2006, lors du débat public, une mobilisation, sans précédent, contre ce projet, avait réuni plus de 12 000 participants.

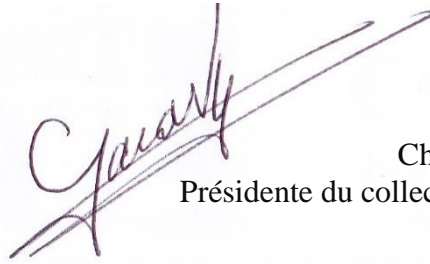
Les conséquences de ce projet seraient désastreuses, dans des domaines majeurs, tels que ceux de la SANTÉ, de l'ENVIRONNEMENT et de la MOBILITÉ, avec une circulation routière, qui ne ferait que s'intensifier, dans ce secteur.

C'est pourquoi, notre collectif CO.P.R.A. 184 a l'honneur de s'adresser directement à vous, Monsieur le Président, pour enfin obtenir, après plus de 30 ans d'actions, au-delà des rapports et des promesses, **l'EFFECTIVE ANNULATION de ce projet.**

Cette décision, attendue par plusieurs centaines de milliers de Franciliens, serait un acte politique fort, autant que l'annulation du projet de Notre-Dame-des-Landes et du Terminal T4 de Roissy, démontrant, une fois de plus, **votre réelle volonté de lutter contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique.**

Monsieur le Président, nous restons, bien sûr, à votre disposition pour un rendez-vous que vous jugeriez utile, pour la compréhension totale du dossier.

Dans l'attente de votre décision, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre très haute considération.



Christiane PARAVY
Présidente du collectif CO.P.R.A. 184

(1) : Stratégie Nationale Bas Carbone.

(2) : Départements des Yvelines et du Val d'Oise, avec les villes de Pierrelaye, Eragny-sur-Oise, Herblay-sur-Seine, Conflans-Sainte-Honorine, Neuville-sur-Oise, Maurecourt, Achères, Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Carrières-sous-Poissy, Villennes-sur-Seine, Poissy et Orgeval, auxquelles sont à ajouter les villes voisines de Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Médan et Triel-sur-Seine.

Les signataires :



► **CO.P.R.A. 184** : 21 rue de Flore 95610 ERAGNY-sur-OISE.

Collectif pour la Protection des Riverains de l'Autoroute A184 (devenus 104), avec ses **Comités présents dans les 13 villes** suivantes : **PIERRELAYE, ERAGNY-sur-OISE, HERBLAY-sur-SEINE, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, NEUVILLE-sur-OISE, MAURECOURT, ACHÈRES, ANDRÉSY, CHANTELOUP-les-VIGNES, CARRIÈRES-sous-POISSY, VILLENES-sur-SEINE, POISSY et ORGEVAL.**

► **ADIV-ENVIRONNEMENT** : 3 chemin des Poirêts 78480 VERNEUIL-SUR-SEINE.



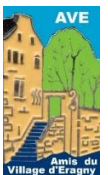
► **BIEN VIVRE à VERNOUILLET** : 11 Impasse Decaris 78540 VERNOUILLET



► **TRIEL-ENVIRONNEMENT** : 5 Allée des Bouleaux 78510 TRIEL-SUR-SEINE



► **AMIS du VILLAGE d'ERAGNY (AVE)** : 13 Allée du stade, 95610 ERAGNY-SUR-OISE



► **UN VÉLO QUI ROULE** : 77 rue de Pierrefitte 78700 CONFLANS-STE-HONORINE

